

ENTREPRISES

Stûv veut prendre une autre dimension

Le producteur namurois de poêles et d'inserts va investir plus de dix millions d'euros dans les prochaines années.

« Trop d'impôt tue l'impôt »



Pierre Rion a participé à l'aventure d'Iris, une start-up spécialisée dans la reconnaissance optique, qu'il a rachetée (avec l'un des cofondateurs) puis introduite en Bourse, avant de revendre ses parts. Il a également investi dans diverses PME wallonnes, dont Pairi Daiza.

« Mes entreprises ont payé l'impôt des sociétés, puis j'ai payé 30 % sur les dividendes que j'ai reçus », se souvient-il. « Veut-on encore taxer ce qu'il en reste et que j'investisse dans l'économie locale ? Je veux bien entendre que la fiscalité soit incitative, que l'on puisse envisager de taxer des personnes qui resteraient assises sur leur fortune, qui ne feraient pas circuler l'argent. Mais pas des gens qui réinvestissent dans l'économie régionale. Au contraire, ceux qui ont les moyens d'investir dans la région doivent être incités à y faire fructifier leur patrimoine, à faire tourner l'argent au bénéfice de l'ensemble de la société. Il faut se mettre en tête que ceux qui ont les moyens peuvent déménager où ils veulent et quand ils veulent. On l'a vu en France quand le

© BELGA.

président Hollande, peu après son arrivée à l'Élysée, avait rétabli l'ancien barème de l'ISF (l'impôt de solidarité sur la fortune, qui a été supprimé en 2018 et remplacé par un impôt sur la fortune immobilière, NDLR) : du jour au lendemain, des milliards d'euros ont fui vers la Belgique. Trop d'impôt tue l'impôt. Le travail est trop taxé dans notre pays. Il faut détaxer un maximum les bas et moyens salaires, et supprimer les pièges à l'emploi. Que les allocations de chômage soient initialement plus généreuses, mais décroissantes et accordées pour une durée limitée, un à deux ans, pour éviter les décrochages brutaux en cas de perte d'emploi. Il faut donner le temps aux gens qui ont perdu leur emploi de se former pour un nouveau job – il y a des métiers en pénurie – tout en les incitant à revenir vers l'emploi. Pour financer cela, il faut plutôt mieux gérer les dépenses en sécurité sociale que de proposer un impôt sur la fortune : c'est démagogique et, de toute façon, très difficilement praticable. » D.B.

« Veut-on décourager les gens qui en ont les moyens d'investir en Wallonie ? »



Eric Mestdagh dirigeait le groupe de distribution familial, avant de céder l'enseigne à Intermarché en 2022.

« Il est toujours question d'augmenter les impôts », reconnaît-il. « Mais il faut aussi se demander : que fait-on avec l'argent ? S'il s'agit d'améliorer le système éducatif, de sécuriser les routes, de financer des hôpitaux, de mettre en place des administrations compétentes... on peut en parler. Sur le principe, je ne suis pas contre un impôt sur les hauts patrimoines. Mais il ne faudrait pas inciter les gens à cesser d'entreprendre ou à déménager. Or, il est très facile de quitter un petit pays comme la Belgique. Je fais

© BELGA.

partie de ceux qui pensent qu'il est bon que des gens s'enrichissent. C'est la preuve que le pays est prospère, qu'il y a moyen d'y faire des affaires, de faire croître son entreprise. Alors, dire aux gens "Vous pouvez entreprendre, innover, mais dès que vous avez quelques millions, nous allons vous taxer" revient à les décourager. On prétend attirer des chercheurs ; va-t-on leur dire que s'ils inventent la poule aux œufs d'or, on leur prendra le fruit de leur travail ? Veut-on décourager les gens qui en ont les moyens d'investir en Wallonie ? Peut-on imaginer un paradis social dans un désert économique ? » D.B.



MATHIEU COLINET

Du haut de la plateforme, on voit l'ensemble de l'atelier avec ses zones réservées au stockage, à la peinture, au grenailage, au soudage et à l'assemblage, notamment. Chaque année, l'entreprise Stûv produit ici, à Bois-de-Villers (Profondeville), des milliers de poêles à bois et à pellets. Elle compte trois autres sites. « A Thuin, c'est la tôlerie », explique Michaël Debehogne, un des deux administrateurs délégués. « A Floreffe, on a notre pôle recherche et développement et un atelier de production qui fait du sur-mesure. Enfin, à Bromont, au Canada, on a un autre site d'assemblage, une espèce de copier-coller de Bois-de-Villers. »

Le producteur de poêles et d'inserts l'a annoncé il y a quelques jours : BNP Paribas et Wallonie Entreprendre entrent dans son capital. Ce qui va lui permettre d'investir dans les prochaines années plus de 10 millions d'euros pour agrandir les sites de Bois-de-Villers et de Thuin ainsi que, à plus longue échéance, celui de Bromont. Mais aussi pour moderniser une série d'équipements. Notamment ceux de Thuin, où les responsables de l'entreprise espèrent à l'avenir disposer d'un outil largement automatisé.

L'objectif derrière ces investissements ? Augmenter les volumes. « Actuellement, nous produisons quelque 17.000 poêles par an », affirme Michaël Debehogne. « Dans les cinq ans, nous espérons pouvoir doubler cette production. »

L'envol des années 2000

Née en 1983, Stûv a une longue histoire déjà derrière elle. Celle-ci s'accélère au début des années 2000, avec la sortie de gammes de poêles qui connaîtront un très large succès. « On a su apporter sur

ceux-ci des innovations de rupture qui nous ont permis de véritablement décoller », explique l'administrateur délégué. « Sur la gamme des Stûv 30, c'était le tambour rotatif qui permet trois fonctions : feu ouvert, feu vitré et pleine porte, pour limiter le rayonnement. Sur celle des Stûv 21, une nouvelle technique de vitre escamotable. Ce sont des foyers qu'on continue de vendre aujourd'hui. C'est dire... »

Selon le responsable, ce début des années 2000 est aussi la période où l'entreprise fait ses premières incursions sur des marchés étrangers : en France et en Italie, notamment.

Une vingtaine d'années plus tard, avec les augmentations de production annoncées, Stûv souhaite passer dans une autre dimension encore. Un objectif que ses responsables lient étroitement à la volonté de rester compétitif face à des concurrents qui ont souvent localisé leurs productions dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère. « Augmenter les volumes nous permettra de toucher davantage de clients sur un segment du marché qui, dans notre cas, est le haut moyen de gamme ou le bas haut de gamme », indique Michaël Debehogne.

Un nouveau filtre

Depuis quelques années, avec la montée des impératifs environnementaux, les producteurs de poêles à bois sont parfois pointés du doigt. Selon Michaël Debehogne, c'est minimiser les efforts en matière de recherche et développement qui ont été entrepris depuis de nombreuses années, et c'est ignorer les niveaux de performance atteints aujourd'hui par les appareils. « Ceux de nouvelle génération sont 400 fois plus efficaces qu'un feu ouvert en matière de réduction des émissions de particules », affirme notamment l'administrateur délégué.

Prochainement, Stûv devrait

« On veut continuer à produire localement, c'est notre leitmotiv », affirme Michaël Debehogne. © PIERRE-YVES THIENPONT.

d'ailleurs commercialiser un filtre catalytique capable d'encore mieux détruire ces particules. Mais ce n'est pas le seul aspect sur lequel travaille l'entreprise, au travers de son pôle recherche et développement (une quinzaine de personnes aux profils différents) et des collaborations avec des universités (l'UNamur, notamment). Puisqu'elle tente constamment d'améliorer le phénomène de combustion à l'intérieur de ses appareils. « On étudie la combustion à la fois pour que nos foyers offrent les meilleurs rendements possibles à partir de l'énergie du bois, mais aussi pour qu'ils soient le mieux à même de brûler les gaz », affirme le responsable.

En tout, l'entreprise emploie aujourd'hui plus de 150 personnes. « On veut continuer à produire localement, c'est notre leitmotiv », affirme Michaël Debehogne. « On est donc assez fier, en parallèle, de la culture d'entreprise très forte qui règne parmi notre personnel. »

Fiche d'identité

Année de création : 1983.
Localisation : Bois-de-Villers.
Activité : production de poêles et d'inserts.
Nombre d'emplois : plus de 150.

S'adapter à des normes différentes

Lorsque les équipes de Stûv conçoivent de nouveaux appareils, elles tentent toujours de les imaginer le plus « universels » possible, selon Michaël Debehogne. « Pour qu'ils puissent convenir à des clients installés aussi bien dans des régions du Nord que du Sud », affirme-t-il. Le défi n'est pas qu'une question de climats différents selon les régions géographiques : il est aussi étroitement lié à des normes d'émissions qui varient selon les pays. « En Europe, ce serait évidemment plus simple s'il y avait une seule norme », précise le responsable. « Mais ce n'est pas le cas. Et il faut tenir compte de celles qui existent dans chaque pays. » M.C.